

FORMATIONS OCAPIAT DE VOS SALARIES ORGANISEES PAR LE CETA DU VIDOURLE

Taille des arbres fruitiers (pêcher, abricotier, pommier)

Création : 2021 – Mis à jour : janvier 2023

Cher adhérent,

En 2023, le Ceta Du Vidourle réalise à nouveau des **formations de vos salariés**.

Ces formations seront financées par OCAPIAT, elles seront montées administrativement et animées par les conseillers du Ceta Du Vidourle.

Il s'agit de Formations proposées dans le cadre des dispositifs « Plan Mutualisé Interentreprises » proposés par OCAPIAT.

DATES ET DUREES :

Du 9 Janvier 2023 au 31 Décembre 2023- De 12 à 24 Heures selon le thème choisi.

Selon la demande, fractionnable en demi-journées à journées, consécutives ou non.

PREREQUIS :

Aucun.

OBJECTIFS :

- Adapter les interventions de taille à des spécificités inhérentes à la parcelle (variété, vigueur, état sanitaire, alternance).
- Réaliser les actions de taille de façon sécurisée, pour moi et pour les autres.
- Respecter une désinfection stricte du matériel pour éviter la transmission de maladies d'un arbre ou d'une parcelle à l'autre.

PUBLIC VISE :

Salariés d'exploitation Arboricole située sur les départements d'Occitanie et plus particulièrement l'Hérault et le Gard.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Nbre de salariés : de 10 à 20 par session.

Modalités D'inscription : L'entreprise Employeur des salariés inscrira directement ses salariés sur la plateforme OCAPIAT ou donnera un Mandat au Ceta Du Vidourle pour procéder à ces inscriptions.

Date limite d'inscription : Minimum 10 jours avant le début de la formation de sorte à laisser le temps à OCAPIAT de pré inscrire ces salariés et au Ceta du Vidourle de mettre en œuvre les documents d'enregistrements et de valider définitivement ces inscriptions

TARIF :

Frais pédagogiques : 20 Euros HT/ Heure de formation de chaque salarié (soit 240^E Ht/ formation de 12 heures à 480^E Ht : formation de 24 heures). Ces frais pédagogiques seront facturés par le Ceta Du Vidourle à OCAPIAT qui procèdera au règlement.

INTERVENANTS :

Les conseillers en arboriculture fruitière du Ceta Du Vidourle

LES MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT MIS EN ŒUVRE :

Le conseiller formateur sera en présence continue avec les salariés formés.

L'entreprise « Employeur » mettra à disposition du personnel, le matériel et les vergers nécessaires au bon déroulement de la formation.

LES MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION :

A l'issue de la formation :

- 1- Chaque salarié devra renseigner une grille d'évaluation de la formation.
- 2- Le formateur renseignera aussi une grille d'évaluation globale de la formation qui comportera une appréciation globale de la formation et une appréciation des compétences acquises par chacun des salariés formés.
- 3- Le formateur adressera à OCAPIAT, une grille d'évaluation de la Session qu'OCAPIAT devra renseigner.

Le Ceta du Vidourle conservera ces grilles d'évaluation de sorte à pouvoir faire évoluer ses méthodes et contenus, et établir un bilan annuel qualitatif des formations effectuées.

PERSONNE A Contacter :

Philippe BLANC- Directeur et conseiller arbo au Ceta Du Vidourle : contact@cetaduvidourle.fr Tel : 0618490522

ACCESSIBILITE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Le Référent Handicap : Philippe BLANC philippeblanc@cetaduvidourle.fr Tel : 0618490522.

Le Ceta du Vidourle s'engage à recevoir et étudier les demandes de formation sans discrimination.

Après évaluation des besoins de la personne, Le Ceta du Vidourle s'assurera de la faisabilité des adaptations organisationnelles (horaire, rythme...), matérielles (aides techniques ...) et pédagogiques (renforcement, modularisation...) permettant l'intégration de la personne handicapée et la prise en compte de la spécificité de son handicap. Le Ceta du Vidourle sera soutenu par l'Employeur du Salarié.

Si les adaptations ne peuvent pas être suffisamment mises en place, le Ceta du Vidourle réorientera le candidat auprès de partenaires pertinents (Cap emploi du Département, AGEFIPH....)

CETA DU VIDOURLE
MARSILLARGUES

Philippe BLANC & Maya LASSERRE

Mas De Carrière, 34590

Tel :06.18.49.05.22 .

Mail : contact@cetaduvidourle.fr

N° Agrément : LR01168.

Siret : 331 154 351 00018 APE : 7112B